

Burundi : Le pouvoir cède aux pressions et suspend l'interdiction du FORSC

@rib News, 04/12/2009 Cédant aux pressions tant nationales qu'internationales, le ministre burundais de l'Intérieur, Edouard Nduwimana, a annoncé vendredi soir, dans une lettre adressée à Madame la Déléguée Générale Suppléante du Forum pour le renforcement de la société civile (FORSC), la levée de l'interdiction de cette structure qui réunit 146 associations burundaises de la société civile. « Par la présente, nous voudrions encore une fois manifester notre bonne volonté à coopérer pour trouver une issue favorable à cette crise, en portant à votre connaissance que nous suspendons les effets de l'Ordonnance Ministérielle N° 530/1490/CAB/2009 du 23/11/2009 portant Annulation de l'Ordonnance N° 530/514 du 26/05/2006 portant Agréement de l'Association Sans But Lucratif dénommée « Forum pour le Renforcement de la Société Civile », tout cela dans le souci de permettre la reprise des activités qui avaient été suspendues suite mesures dernièrement prises à l'endroit du FORSC. », peut-on lire dans cette correspondance dont ARIB.INFO a obtenu une copie que nous publions en intégralité. Lire l'intégralité de la Lettre